



EN DIRECT DE L'HÔTEL DE VILLE



AOÛT 2009

DISCOURS DU MAIRE ::

BONSOIR ET BIENVENUE À CETTE
8^E ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 3 AOÛT 2009.

BANDES RIVERAINES / PARC BOURGET ET MAILLÉ ::

D'entrée de jeux, j'aimerais clarifier certains points qui ont été rapportés à la période de questions lors de la dernière assemblée; D'abord, en ce qui a trait à la tonte de gazon de la bande riveraine du cours d'eau au Parc Bourget, cette marge est respectée. Je vous parle également de la bande de protection au Parc Maillé. Celle-ci est également respectée à l'exception d'une pointe qui empiète sur le terrain de soccer, ce qui empêcherait les enfants de jouer de façon sécuritaire. Ce n'est pas la première fois que ce sujet est abordé et même si une municipalité n'est pas tenue de respecter ses propres règlements lorsqu'une situation l'oblige, elle se doit de donner l'exemple.



MATIÈRES RECYCLABLES ::

Une citoyenne prétendait que nos matières recyclables prenaient le chemin des sites d'enfouissement. Après vérification, toutes nos matières à recycler sont vendues et acheminées vers des entreprises qui les achètent et les traitent. J'ai moi-même siégé au Conseil de Tricentris et je peux vous certifier que tout le matériel était effectivement vendu à des firmes pour transformation et que les seules occasions où nous devions les diriger vers l'enfouissement, était lorsque ce matériel était souillé, entre autres par des aliments qui, par leur décomposition, avaient contaminé le produit, d'où l'importance de bien recycler.

BATEAUX AU LAC BLEU ::

Suite à une demande du Président de l'Association du lac Bleu à l'effet de restreindre la vitesse sur ce lac; déjà deux panneaux de 40 KM /H sont installés. Si l'Association considère que les panneaux ne sont pas installés à l'endroit idéal, nous prendrons les mesures appropriées pour remédier à cette situation. Il est évident que nous ne pouvons pas installer de nouveaux panneaux pour la vitesse de 20 km/ h avant que la réglementation soit en vigueur.

ENTENTE INTERMUNICIPALE ::

Tel que vous le savez déjà, nous travaillons à conclure une nouvelle entente. Intermunicipale entre Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Hippolyte qui permettra de gérer la propriété du poste de police qui sera loué incessamment à la Société immobilière du Québec (SIQ) au bénéfice de la Sûreté du Québec. J'ai soumis une nouvelle proposition, d'une durée de dix ans, aux deux autres villes comportant une clause de renouvellement aux 5 ans. À ce qu'il semble, la SIQ ne désire pas, pour le moment, signer un bail de plus de 5 ans à compter de la date du début du service de la Sûreté du Québec. L'idéal aurait été un bail de 10 ans correspondant à la future entente entre la Sûreté et la Municipalité de Saint-Hippolyte, ce qui à mon avis aurait donné plus de valeurs à notre propriété advenant l'occasion de la vente du bâtiment. J'ai d'ailleurs émis l'idée de soumettre une proposition aux trois municipalités de la MRC de la Rivière-du-Nord, soit Ste-Sophie, Prévost et Saint-Hippolyte (qui seront desservies par ce détachement) pour qu'elles acquièrent ce poste. Éventuellement cette possibilité pourrait être envisagée. Mon opinion personnelle est que nous devrions ultérieurement le mettre en vente. La résolution que nous allons adopter ce soir n'a pour but que d'autoriser la signature de l'entente par le Maire et la Directrice générale.

SÛRETÉ DU QUÉBEC ::

Le dossier suit son cours et les documents administratifs seront réglés pour être en mesure d'offrir le service d'ici le 1er septembre 2009, tel qu'avancé par la Sûreté du Québec. Nous allons, avec le lieutenant Yvan Bilodeau et son équipe, établir la liste des services essentiels dont nous, Saint-Hippolyte, avons besoin plus particulièrement au niveau de la sécurité nautique et des véhicules hors-routes. Ce soir, nous adopterons une résolution qui donnera à la Sûreté du Québec le pouvoir de faire respecter nos règlements dès la prise en charge de celle-ci.

SERVICE 9-1-1 ::

Nous allons, ce soir, également adopter un nouveau règlement pour l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgences 9-1-1. Cette taxe existe déjà sur tous les comptes de téléphone régulier pour le service 9 1 1. Elle sera maintenant imposée sur tous les services cellulaires. Le gouvernement oblige les municipalités à adopter un nouveau règlement afin d'abroger le règlement existant.

MUTUELLE DE PRÉVENTION ::

Nous prenons une entente avec la CSST pour la constitution d'une mutuelle de prévention au niveau des accidents de travail et des lésions professionnels. La CSST nous permet maintenant d'intégrer une mutuelle qui fera diminuer notre prime et ainsi économiser de l'argent.

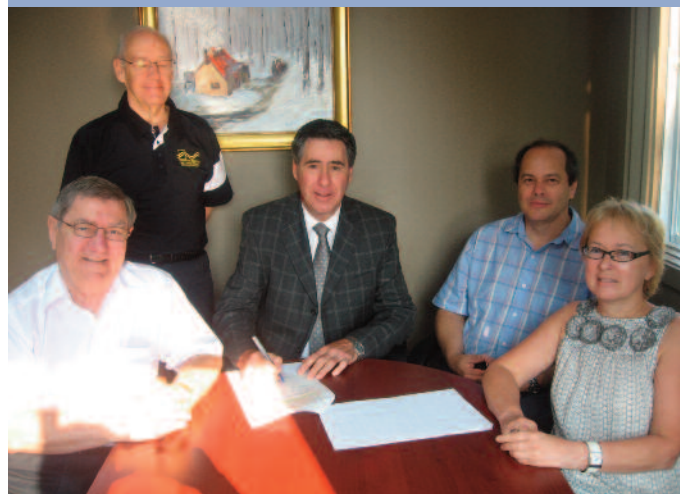
PLUIES DILUVIENNES DU 11 JUILLET 2009 ::

Suite aux pluies abondantes du 11 juillet dernier, causant près de 40 000\$ de dommages importants partout sur le territoire, Mme Côté étant en vacances, j'ai pris la décision en urgence d'affecter temporairement ces dépenses imprévues à même le budget de nettoyage de fossés et de traitement de fissures. Nous verrons éventuellement si nous devrions affecter des surplus de d'autres budgets ou de surplus accumulés pour équilibrer nos états financiers.



SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE

Le maire Gilles Rousseau signait lundi le 17 août, le document de l'entente intermunicipale entre Saint-Hippolyte, Piedmont et Ste-Anne-des-Lacs qui permettra de gérer entre autre les bâtiments du poste de police.



Apparaisse sur la photo le directeur général de Piedmont, M Gilbert Aubin, le maire de Piedmont, M Clément Cardin, le maire Gilles Rousseau, le directeur général de Ste-Anne-des-Lacs, M. Jean François René et la directrice générale de Saint Hippolyte Mme Christiane Côté.

ÉTUDE HYDROLOGIQUE / HYDRAULIQUE ::

On le sait et on en parle depuis longtemps, plus particulièrement depuis deux étés très pluvieux qu'il y a un problème de drainage important et plus précisément aux abords d'une partie du ruisseau du lac Connelly. Comme je vous l'avais annoncé lors de la dernière assemblée, nous allons mandater une firme compétente dans ce domaine afin qu'elle nous propose des solutions appropriées. Il faut comprendre que dans un dossier complexe, il ne s'agit pas seulement de grossir un ponceau pour régler le problème. À mon avis, il faut nous assurer que le point d'eau visé soit en mesure d'absorber toute cette eau et qu'il existe des méthodes de pondération dont les gens expérimentés tels que les ingénieurs, seront en mesure de nous diriger et de nous seconder. Nous allons mandater la firme Équipe Laurence afin qu'elle nous apporte la suggestion des correctifs à apporter. Il en va de même avec tous les bassins versants situés sur le territoire de la municipalité. Je le répète souvent depuis longtemps, Saint-Hippolyte, est une montagne. Nous allons donc confier un autre mandat à l'équipe Laurence, soit d'établir un plan d'action en matière de drainage pour l'ensemble du territoire. Cette réglementation que nous allons éventuellement adopter a pour but d'atteindre l'objectif « impact zéro » sur les cours d'eau.

CAMIONNAGE / CHEMIN DU LAC BERTRAND :: VOIE DE CONTOURNEMENT

Un autre dossier, dont on parle depuis des années, mais qui suit son cours. Suite à des rencontres avec les dirigeants de la compagnie BauVal inc. propriétaire de la carrière Sables LG, à laquelle assistaient la directrice générale, le directeur des Travaux publics et le directeur de l'Urbanisme ainsi que le maire et le président M. Luc Lachapelle, ceux-ci ont acceptés de partager le coût d'une étude de faisabilité de cette nouvelle route de contournement pour les camions. Évidemment, nous débiterons par l'étude de faisabilité et de coûts s'y reliant. Par la suite, il y aura beaucoup de travail à effectuer au niveau du montage financier, il faudra interpellier plusieurs niveaux administratifs. Il ne se passe pas une semaine sans appels de plaintes de citoyens concernant cette problématique. Les coûts d'une telle étude dépassant les montants autorisés par la loi, nous allons confectionner un appel d'offre public et les résultats vous seront transmis à une prochaine assemblée. Nous allons franchir un autre grand pas!

AGRANDISSEMENT ZONE C3- 25 ::

Suite à la consultation publique qui a eu lieu le 29 juillet dernier, à laquelle n'a assisté aucun citoyen, nous allons adopter le second projet de règlement 863-01-13 visant à agrandir la zone C3-25 afin de permettre à Excavation Benoît Maillé, l'entreposage des matériaux en vrac pour son usage personnel.

RENCONTRE AQUA-GESTION ::

Un simple rappel pour la rencontre qui aura lieu au pavillon Roger-Cabana, le 5 août 2009, avec le ministère de l'Environnement concernant le service d'aqueduc du lac Connelly qu'on appelait autrefois l'aqueduc de monsieur Brisebois.

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ::

Vous vous rappellerez notre intention de chercher un meilleur tarif pour le déneigement du secteur 1, c'est-à-dire le secteur sud. Le Conseil avait choisi de retourner en soumission. Des comparaisons avaient été effectuées avec d'autres villes avoisinantes et les soumissions du moment étaient nettement supérieures. Suite au nouvel appel d'offre, une seule soumission a été reçue soit celle d'Excavation St-Onge au coût de 507 245.85\$ pour 1 an, de 1 327 911.90\$ pour 3 ans et de 2 136 206.10\$ pour 5 ans. Le Conseil a décidé majoritairement de choisir l'option 1 an et d'étudier l'opportunité de retourner en soumission pour l'année 2010-2011.

PAVILLON DU LAC CONNELLY ::

Cette semaine aura lieu la première pelletée de terre pour la construction du nouveau Pavillon du parc Connelly. Il s'agit d'un très beau projet dont la réussite est due à la participation de tous les intervenants. BRAVO !

REVITALISATION DU NOYAU VILLAGEOIS ::

Je vous ai annoncé au mois dernier que nous étions classés dans les 200 premiers projets retenus parmi les 900 déposés en vue de l'obtention de subventions gouvernementales. Le dossier avance à grand pas. Nous avons reçu des appels en ce sens et nous devons ce soir mandater la firme CIMA+, afin qu'elle actualise les coûts de l'estimation effectuée en 2007. Il est extrêmement important de lui confier le mandat de l'étude concernant la signalisation au coin du Chemin des Hauteurs et Chemin du Lac de l'Achigan. Il s'agit de la sécurité de tous. Est-ce que ce sera une nouvelle signalisation? Nous allons quand même faire évoluer le dossier afin d'être prêts dès l'annonce officielle de l'acceptation des subventions gouvernementales. Tel que nous avons proposé, il s'agit de l'installation de trottoir dans le village, d'un côté, allant jusqu'à l'école des Hauteurs afin d'assurer la sécurité des enfants, de mobilier urbain, lampadaires, bacs à fleurs, bancs, etc..... Le projet à financement tripartite (fédéral, provincial et municipal), sera fait sans projet d'emprunt, c'est donc dire sans augmentation de la dette. Un PLUS pour notre municipalité!

TOURNOI DE GOLF - 8 SEPTEMBRE 2009 ::

Un autre rappel, celui de l'invitation au tournoi de golf qui aura lieu le 8 septembre prochain, toujours au Club de golf Le Chantecler. Pour les intéressés, dépêchez-vous les places sont limitées. Chaque année, c'est une partie de plaisir où tous et chacun sont heureux de se rencontrer. Beaucoup de prix de présence prestigieux y sont remis et je me ferai un honneur et un plaisir de vous y accueillir.

PROCHAINE ASSEMBLÉE DE SEPTEMBRE 2009 ::

Un dernier rappel, la Fête du travail du 7 septembre étant un congé férié, le règlement, qu'une assemblée doit être tenue le lendemain. Le 8 septembre étant la journée du Golf de la Paroisse, celle-ci aura lieu le mercredi, 9 septembre. C'est un rendez-vous.

COLLECTE DE SANG ::

Il ne faut pas oublier la Collecte de sang de la Croix-Rouge qui aura lieu au Centre éducatif et communautaire, le vendredi, 14 août prochain, à compter de 13 h 30. C'est tellement important !

Nous allons maintenant procéder à l'ouverture de l'assemblée régulière.

Merci d'être présents.

Gilles Rousseau, maire de Saint-Hippolyte

RAPPEL**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

La prochaine assemblée régulière du conseil municipal se tiendra le mercredi, 9 septembre 2009, à 19 h 30, à l'Église paroissiale de Saint-Hippolyte (2261, chemin des Hauteurs).





DERNIÈRE CHANCE !

INSCRIPTIONS : SESSION AUTOMNE 2009

FORFAIT EXPRESS

Un rabais de 5,00 \$ s'applique, sur chaque activité, jusqu'au 3 septembre inclusivement.

JOURNÉE D'INSCRIPTION

Jeudi, 3 septembre
18h30 à 20h30
Hôtel de ville

DATES COMPLÉMENTAIRES

Lundi au vendredi,
31 août au 4 septembre
Pendant les heures d'ouverture
Hôtel de ville

BONNE SESSION !

ACTIVITÉS TORTILLES : 100% PLAISIR

La saison est déjà terminée...

Ensemble, nous avons passé un été rempli de belles surprises. Vous avez été nombreux à participer aux activités Tortilles et nous tenons à vous remercier.

GRENOUILLE, MOUSTIK, CHOUKA, CALYPSO, ÉTINCELLE, ALIBY, PISTACHE, BALOO, KIWI ET JUJUBE vous souhaitent une belle rentrée scolaire !



QUOI DE NEUF POUR LA RENTRÉE DISCO ?

PROCHAINE DISCO :
VENDREDI, 11 SEPTEMBRE 19H-21H30
LIEU : PAVILLON ROGER-CABANA

Cette année, la disco des jeunes repart en neuf en vous offrant un nouvel horaire, une nouvelle place, un nouveau rendez-vous et une nouvelle musique. Tout plein de nouveautés pour une année super cool ! Pour souligner ce nouveau départ et la rentrée des classes, nous vous invitons à porter quelque chose de neuf : un vêtement, une nouvelle coupe de cheveux, un accessoire ou même un nouveau surnom.

NOUVEL HORAIRE

Formule condensée pour un maximum de plaisir.
Prends ça cool de 19h à 21h30.

NOUVELLE PLACE

Pour faire changement, vient danser au
Pavillon Roger-Cabana, 2060 chemin des Hauteurs.

NOUVEAU RENDEZ-VOUS

Maintenant, la disco aura lieu le 2^e vendredi de chaque mois.

NOUVELLE MUSIQUE

Fais-nous part de tes demandes spéciales à l'adresse suivante :
disco-st-hipp@hotmail.com

7 À 14 ANS ET LE COÛT : 5 \$

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES :
17 AU 24 OCTOBRE

Des concours locaux et provinciaux vous permettent de gagner de très beaux prix ! Des informations supplémentaires vous seront transmises dans l'édition du mois d'octobre.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-HIPPOLYTE

871, chemin des Hauteurs
450 224-4137
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Mardi	• 13 h à 19 h
Mercredi	• 9 h à 19 h
Jeudi	• 13 h à 21 h
Vendredi	• 13 h à 21 h
Samedi	• 9 h à 14 h

INFO SUPPLÉMENTAIRE : ACTIVITÉS TORTILLES ET RENTRÉE DISCO

Anne-Marie Braün, coordonnatrice
des loisirs et de la culture
450 563-2505 poste 238
ambraun@saint-hippolyte.ca
www.saint-hippolyte.ca



NOS ÉLUS



LOUISE LALONDE
FINANCES, DÉLÉGUÉE AUX AÎNÉS
ET TRANSPORT ADAPTÉ



GUY DELORME
INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE



BRUNO LAROCHE
LOISIRS ET ENVIRONNEMENT



HÉLÈNE NOËL WATIER
CULTURE, BIBLIOTHÈQUE



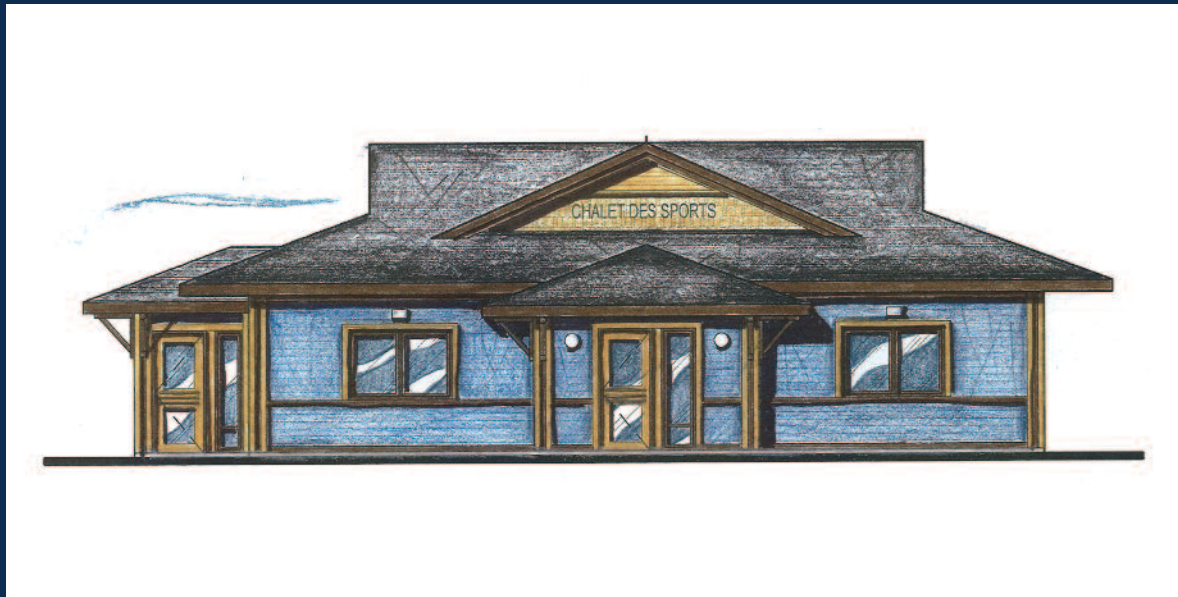
ROLAND SYLVAIN
TRAVAUX PUBLICS



ROGER BUJEAU
URBANISME

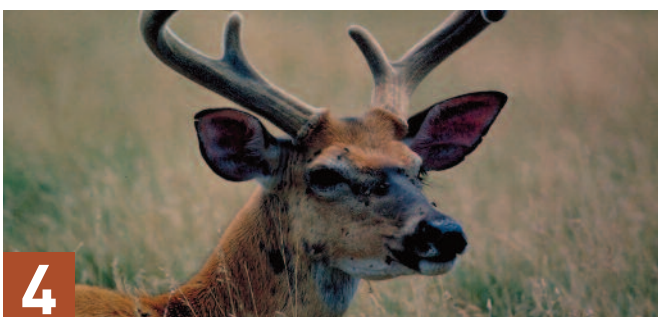
PREMIÈRE PELLETÉE DE TERRE

PAVILLON DU LAC CONNELLY



En présence des conseillers, des directeurs et de l'architecte Robert Poirier, le maire Gilles Rousseau levait la première pelletée de terre donnant ainsi l'aval aux travaux de construction du nouveau pavillon de loisirs au lac Connelly

C'est grâce aux fonds du parc que ce projet de bâtiment, d'une valeur de près de 300 000 \$, sera réalisé. De plus, près de 20 000 \$ seront alloués pour les installations sanitaires elles-mêmes payées avec le surplus accumulé. Un projet qui ne nécessite aucun emprunt et donc qui est sans endettement.



4



TITRE

TEXTE.



TITRE

TEXTE

